

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE****SEANCE DU VENDREDI 29 MARS 2019****Délibération n°DL2019\_046 : Budget annexe Sainte-Marguerite II - Vote du budget primitif 2019**

Date de la convocation : 22/03/2019

Date de publication :

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf du mois de mars à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

**ETAIENT PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Claude BLANC, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Murièle CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Jean-Louis CONIL, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Jean-Marc DEGIOANNI, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Yves FUNEL, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Myriam LAZREUG, Andrée-Claire LIEGE, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Pascal PELLEGRINO, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLLOT, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN, Florence SIMON, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Philippe WESTERLIN, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA.

**ONT DONNE POUVOIR :** François BALAZUN à José COTTON, Claude BOMPAR à Jean-Louis CONIL, Pierre BORNET à Jérôme VIAUD, Dominique BOURRET à Cyril DAUPHOUD, Catherine BUTTY à Philippe WESTERLIN, Christophe CHALIER à Florence SIMON, Henri CHIRIS à Claude BLANC, Jean-Marc DEGIOANNI à Mireille BANCEL, Pierre DEOUS à Jean-Marc DELIA, Anne-Marie DUVAL à Nicole NUTINI, Jean-Marie GUENOT à Jean-Claude ZEJMA, Christophe MOREL à Philippe BONELLI, Gilles PEROLE à Pierre ASCHIERI, Anne-Marie PROST-TOURNIER à Marc COMBE, Roland RAIBAUDI à Christiane REQUISTON, André ROATTA à Jacques POUPLLOT, Jacques VARRONE à Gérard MERO, Brigitte VIDAL à Jean-Paul CAMERANO, Jean-Claude ZEJMA à Catherine SEGUIN.

**ETAIENT ABSENTS :** Jean-Marie BELVEDERE, Valérie COPIN, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc GARNIER, Fabrice LACHENMAIER, Marie-Claude RENARD, Patricia ROBIN.

**SONT ARRIVES EN COURS DE SEANCE :** Franck BARBEY après le vote de la délibération n°31, Pierre BORNET après le vote de la délibération n°29, Murièle CHABERT après le vote de la délibération n°31, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL après le vote de la délibération n°26, Myriam LAZREUG après le vote de la délibération n°31.

**SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE :** Pierre BORNET avant le vote de la délibération n°44, Dominique BOURRET avant le vote de la délibération n°38, Catherine BUTTY avant le vote de la délibération n°55, Claude CEPPI avant le vote de la délibération n°61, Jean-Marc DEGIOANNI avant le vote de la délibération n°44, Anne-Marie DUVAL avant le vote de la délibération n°50, Florence SIMON avant le vote de la délibération n°62, Jacques VARRONE avant le vote de la délibération n°37, Brigitte VIDAL avant le vote de la délibération n°49, Jean-Claude ZEJMA avant le vote de la délibération n°53.

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI.

<b>CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>	<b>DELIBERATION</b>
<b>DU 29 MARS 2019</b>	<b>N°DL2019_046</b>
<b>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA</b>	
<b>FINANCES</b>	
<b>Budget annexe Sainte-Marguerite II - Vote du budget primitif 2019</b>	
<b><u>SYNTHESE</u></b>	
<b>Il est proposé au conseil de communauté de voter le budget primitif 2019 du budget annexe Sainte-Marguerite II.</b>	

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 20 mars 2019 ;

Le projet de budget annexe Sainte-Marguerite II pour l'exercice 2019 se présente comme ci-dessous avec reprise des résultats dégagés par l'exercice 2018 aussi bien en section de fonctionnement que d'investissement.

	FONCTIONNEMENT	BP 2019
Chapitre 011	Charges à caractères générales	240 518,54
Chapitre 66	Charges financières	12 500,00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	4 702 578,42
Chapitre 043	Opération d'ordre transfert même sections	53 018,54
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>5 008 615,50</b>
Chapitre 70	Produits des services	88 000,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	500 000,00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	4 367 596,96
Chapitre 043	Opération d'ordre transfert même sections	53 018,54
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>5 008 615,50</b>

	INVESTISSEMENTS	BP 2019
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	465 000,00
Chapitre 040	Subventions d'investissement	4 367 596,96
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>4 832 596,96</b>
001	Résultat d'investissement reporté	130 018,54
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	-
Chapitre 040	Opérations d'ordre	4 702 578,42
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	-
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>4 832 596,96</b>

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (contre : P Euzière, M Conesa, M Addad, PE De Fontmichel, S Cassarini, M Lazreug, B Vidal, JP Camerano) décide :

- **D'APPROUVER** le projet de budget 2019 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2019 et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillées ci-dessus ;
- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

**Le Président**

**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes



AR PREFECTURE

006-200039857-20190329-DL2019\_046-DE  
Regu le 08/04/2019